

Note projet - revue de la mission « Connaissance des territoires pour la transition écologique »

Contexte :

La « connaissance » s'entend comme la collecte, la structuration, le croisement et la valorisation des données dans le cadre d'analyses. La mission « Connaissance » fait suite au rapport du Conseil Général de l'Environnement et du Développement Durable (mars 2021) portant sur les missions de connaissance dans le pôle ministériel. Le rapport du CGEDD estimait qu'environ 1 400 agents concourent à la production de connaissance dans les administrations déconcentrées (DREAL, DDT) du pôle ministériel de la transition écologique, de la cohésion des territoires et de la mer. Le rapport intégrait aussi des analyses sur le rôle de l'administration centrale et ses interactions avec ces agents déconcentrés. Cette mission s'inscrit aussi dans un cadre plus large : rapport du député Eric Bothorel de décembre 2020, Comités Interministériels de la Transformation Publique de février et juillet 2021, circulaire sur la politique publique de la donnée d'avril 2021.

Du rapport du CGEDD et des premiers mois de la mission il ressort :

- Le rôle majeur de la connaissance pour élaborer / mettre en œuvre / évaluer des politiques publiques contribuant au bien-être de nos concitoyens et à la préservation de l'environnement dans un contexte d'attentes croissantes sur la transition écologique ;
- Le constat de politiques publiques de plus en plus territorialisées et l'enjeu majeur de la connaissance dans les territoires pour la transition écologique ;
- Un potentiel très important dans le pôle ministériel au vu notamment :
 - De l'engagement des agents et de leur fierté à mettre en œuvre les politiques publiques portées par le pôle ministériel ;
 - de nombreux jeux de données produits par le pôle ministériel ;
 - de la diversité des compétences en présence : technique, système d'information géographique, capacité d'analyse... ;
 - des possibilités qu'offrent les nouveaux développements sur la donnée.
- Des constats d'amélioration possibles : vision stratégique, mutualisation et pilotage, outils numérique, compétences des agents, aide à la décision en temps réel

Dans ce contexte, une mission « Connaissance » avec un directeur de projet dédié au sein du CGDD a été lancée en mai 2021. Le premier objectif de cette mission est de redéfinir la raison d'être et les objectifs assignés à la connaissance dans le cadre de sa contribution à l'impact des politiques publiques au sein du pôle ministériel. Le deuxième objectif est de penser une nouvelle animation et offre de service de la « connaissance » pour renforcer son impact. Le troisième objectif est de mettre en œuvre les actions nécessaires à cette stratégie.

Ainsi, afin de disposer d'une vision partagée des enjeux et actions à conduire dans les 5 ans à venir, cette note constitue une feuille de route de la mission « Connaissance ». Elle est basée sur plus d'une centaine de personnes rencontrées en réunion ou ateliers. Un partage des scénarios avec les représentants des services et avec les représentants des agents et personnels sera fait tout au long de la mission.

I. Les objectifs de la revue des missions au sein du pôle ministériel

A. Mettre en cohérence notre organisation et nos missions avec la vision du ministère à 5 ans, notamment :

- ✓ Simplifier et accélérer les procédures ;
- ✓ Intégrer la transformation numérique ;
- ✓ Maintenir, développer, faire évoluer l'expertise et l'innovation ;

B. Faire des choix forts qui permettent de porter efficacement ces priorités.

C. Respecter l'orientation du Premier ministre de renforcer la présence des services publics au plus près du terrain.

D. Redonner de la visibilité et des marges de manœuvre aux agents.

II. Les grandes orientations de la mission « Connaissance »

L'ambition de la mission « Connaissance des territoires pour la transition écologique » est de :

- **Développer une vision stratégique de la connaissance qui sache prioriser les sujets aux plus forts enjeux, anticiper les sujets émergents et structurer l'élaboration de la connaissance pour :**
 - **Améliorer la prise de décision en temps réel** (data visualisation) **et le suivi des politiques publiques** portées par le pôle ministériel
 - **Renforcer la capacité de la connaissance d'avoir un impact sur les politiques publiques** et de bénéficier aux usagers/citoyens
 - **Répondre plus efficacement aux urgences**
- **Mieux coordonner l'action du pôle ministériel avec celle des collectivités locales** et tirer les conséquences de la décentralisation. Mieux valoriser la connaissance au plus près des territoires et des citoyens et répondre à la demande croissante d'information
- **Optimiser l'élaboration de la connaissance** via une amélioration des outils numériques et une politique de ressources humaines adaptée (formation, valorisation des parcours)
- **Favoriser les innovations** pour répondre plus efficacement aux problématiques traitées par le pôle ministériel ; la démultiplication des sources de production de données (crowdsourcing, plateformes, données d'intérêt général, etc.) et l'augmentation de la quantité de données produites offrent des opportunités très importantes combinées aux développements récents sur le traitement des données (intelligence artificielle).

L'humain sera au cœur de la démarche en adaptant les compétences, en améliorant les outils, en remettant au centre des décisions pour la transition écologique les travaux des personnes concourant à la « connaissance ».

L'objectif premier de la mission –en capitalisant sur le rapport du CGEDD- est de définir une offre de service, la raison d'être / le « pour quoi faire ? » de la connaissance au sein du pôle ministériel en se basant sur :

- des entretiens avec les acteurs de terrain de la connaissance, les utilisateurs, les différentes parties prenantes de l'écosystème (en cours) ;
- les cas d'usage prioritaires définis avec les services déconcentrés (ateliers collaboratifs thématiques associant les acteurs de la connaissance au sein des DREAL et des DDT(M) réalisés en mai – juillet 2021) ;
- une analyse fine de l'apport de la connaissance aux politiques publiques (élaboration, mise en œuvre, suivi) ;
- une analyse des positionnements respectifs sur la « chaîne de valeur » de la donnée (définition de référentiels, collecte, mise en commun, analyses) des différentes parties prenantes ;
- un état des lieux des effectifs de la connaissance et des compétences (via les emplois types et un atelier spécifique sur les compétences) ;
- un recensement des outils numériques et le recueil des besoins des utilisateurs à l'occasion des ateliers thématiques.

Les trois chantiers identifiés ci-après visent à renforcer la cohérence et à optimiser la mise en œuvre des moyens de la connaissance pour mettre en œuvre le « pour quoi faire ? » et la vision stratégique de la « connaissance ». Ces chantiers, en cours de lancement, permettront d'aboutir à une identification des leviers d'action prioritaires d'ici la fin de l'année 2021.

- **Un chantier managérial de pilotage général des cas d'usage**, visant à redéfinir et piloter le « pour quoi faire ? » de la connaissance par cas d'usage, de mutualisation renforcée (développement d'une offre méthodologique et d'outils à destination des services déconcentrés, en s'appuyant sur une approche thématique par les cas d'usage) et de capitalisation des initiatives locales ;
- **Un chantier sur les compétences**, avec des actions de court terme pour faire monter rapidement en compétence les agents sur certains besoins bien identifiés (programmation, data visualisation, maniement de bases de données, etc) et à moyen terme une évolution des emplois type de la connaissance et des compétences générales ; ce chantier est mené en lien avec l'axe compétences de la feuille de route de la donnée du pôle ministériel
- **Un chantier sur les outils numériques**, via une approche par les cas d'usage, et en tenant compte du projet de géoplateforme porté par l'IGN.